

Procès-verbal de l'**assemblée extraordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **vendredi 17 mai 2024 à 16 h 4**, par visioconférence.

Sont présents formant quorum :

Madame Geneviève Héon, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil
Madame Doreen Assaad, vice-présidente et mairesse de la Ville de Brossard
Monsieur Marc-Antoine Azouz, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Rolande Balma, conseillère de la Ville de Longueuil
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Madame Nathalie Delisle, conseillère de la Ville de Longueuil
Madame Louise Dion, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Sylvain Joly, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Nicholas Kaminaris, représentant des usagers du transport en commun
Madame Affine Lwalalika, conseillère de la Ville de Longueuil
Madame Pascale Mongrain, mairesse de la Ville de Saint-Lambert

Est absente :

Madame Lise Roy, conseillère de la Ville de Boucherville

Sont également présents :

Monsieur Sylvain Gonthier, directeur général par intérim
Maître Yvan Laberge, secrétaire corporatif adjoint par intérim et avocat et conseiller juridique
Madame Pascale Denis, directrice Finances et trésorière

1. OUVERTURE

1.1 Ouverture de l'assemblée

1.1.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-73

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Sylvain Joly :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.2 Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle des personnes peuvent poser des questions et, durant laquelle, la présidente lit et répond aux questions qui ont été reçues via le site Internet du RTL. Aucune question n'est posée ou reçue.

2. ORGANISATION DU TRANSPORT

2.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-74

Suivi des modifications de service pour la période estivale à compter du 24 juin 2024 - Ajouts, modifications, ajustements et retrait

CONSIDÉRANT les ressources disponibles et une gestion responsable des budgets, un service réduit doit être mis en place durant la période estivale de 2024;

CONSIDÉRANT QUE certains ajustements mineurs à l'offre de service sont requis à la suite de l'analyse des plaintes des usagers, des observations sur le terrain, des achalandages et de la ponctualité;

CONSIDÉRANT les demandes qui ont été formulées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable et l'Autorité régionale de transport métropolitain pour optimiser l'offre de service en transport en commun dans le cadre des travaux du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine;

CONSIDÉRANT le retrait des lignes scolaires en transport intégré qui doit être effectué à la suite de la fermeture des écoles pour la période estivale;

CONSIDÉRANT QU'il est prévu de revenir à l'offre de service régulière à compter du 19 août 2024;

Il est proposé par: Louise Dion, appuyé par Marc-Antoine Azouz

D'APPROUVER les modifications d'offre de service pour la période estivale (horaire, fréquence, trajet et temps de parcours) sur les lignes 1, 4, 8, 14, 16, 20, 21, 28, 29, 42, 44, 49, 61, 73, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 85, 88, 120, 132, 160, 161, 180, 185, 284, 410, 417, 421, 428 et 462 décrites au sommaire décisionnel SD-2024-0144;

D'APPROUVER le retrait de la ligne de taxi collectif T92, l'élargissement de la zone TAD dans Boucherville ainsi que le prolongement des heures de service conformément à ce que prévoit ce sommaire;

D'APPROUVER le retrait des lignes scolaires en transport intégré pour la période estivale;

D'APPROUVER le déploiement de l'accessibilité universelle sur les lignes 13 et 14;

DE FIXER l'entrée en vigueur de ces modifications de service au 24 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. CLÔTURE

3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-75

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Pascale Mongrain :

DE LEVER la présente assemblée. Il est 16 h 7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Geneviève Héon
Présidente

Me Yvan Laberge
Secrétaire corporatif adjoint par intérim